

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Céres - Culture, éthique, religion et société

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Institut catholique de Toulouse - ICT

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A

Rapport publié le 20/01/2026



Au nom du comité d'experts :

Olivier Rota, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8° du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est confidentielle dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figureront pas dans la version publique du rapport disponible sur le site du Hcéres. Enlever ce paragraphe en gras dans la version publique.

Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport. Enlever ce paragraphe en gras dans la version confidentielle.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Olivier Rota, Institut catholique de Lille
	M. Xavier Gué, Institut catholique de Paris
	Mme Caroline Ladage, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence (représentante du CNU)
Experts :	M. Stéphane Laurent, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
	M. Gregory Lo Monaco, Aix-Marseille Université, Marseille
	M. Thierry Martin, Université de Franche-Comté, Besançon (retraité)
	Mme Christina Romain, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Pascal Terrien

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Bozena-Billerey, Rectrice de l'Institut Catholique de Toulouse

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Culture, Éthique, Religion Et Société
- Acronyme : Céres
- Label et numéro : RNSR 2015 244 55 W
- Composition de l'équipe de direction : M. Jean-Michel Poirier (directeur de l'UR)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS5 Cultures et productions culturelles

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le CERES (« Culture, Éthique, Religion Et Société ») se compose de quatre thématiques de recherche (TR) et de cinq chaires d'enseignement et de recherche fonctionnant en synergie.

Les quatre thématiques sont : TR1. « Culture, Herméneutique et Transmission » travaille en collaboration avec la Chaire « Francophonies et Migrations ». Depuis 2018, elle développe ses travaux autour du thème de recherche intitulé : « Les voies du sacré et du divin » ; TR2. « Christianisme, héritages et présence » rassemble des chercheurs en théologie, philosophie et droit canonique. Elle s'est enrichie ces dernières années de l'apport des Chaires Thomas d'Aquin et Philosophie du Christianisme issues de la Faculté de Philosophie ; TR3. « Éthique, Humanité et Vulnérabilités » développe ses activités en synergie avec les Chaires Jean Rodhain (laquelle entretient également des liens étroits avec d'autres thématiques de recherche, en particulier la TR1 ou la TR4) et Vulnérabilités et Mutations du Droit (qui place la personne humaine, dans toutes ses dimensions, au cœur de sa réflexion et de ses engagements) ; TR4. « Enseignement, Professionnalisation et Innovation » associe anthropologie chrétienne, innovation pédagogique et interculturalité, en réponse aux besoins du terrain et aux orientations scientifiques portées par l'unité de recherche.

Les cinq chaires sont : 1. Francophonies et Migrations ; 2. Philosophie du Christianisme ; 3. Thomas d'Aquin ; 4. Jean Rodhain ; 5. Vulnérabilités et Mutation du Droit.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CERES a été fondé à la rentrée universitaire 2015/2016 à la suite de la restructuration des trois unités de recherches existantes : 1. « Arts, Culture et Transmission » (ACT) ; 2. « Histoire, Théologie et Religions » (HTR) ; 3. « Éthique, Philosophie, Sciences et Société » (EPSS). Née de la volonté de l'établissement de disposer d'un centre de recherche unique, l'unité de recherche a depuis lors grossi en effectifs et en moyens, passant ainsi entre 2019 et 2024 de 54 à 68 membres titulaires et de 10 enseignants-chercheurs non permanents, pour une dotation budgétaire qui a été augmentée dans un même temps de 75 000 € à 163 000 €.

Initialement structuré en trois thématiques de recherche (TR1, TR2, TR3), le CERES a fondé en 2019 une quatrième thématique intitulée « Enseignement, professionnalisation et innovation » (TR4) et consacrée aux sciences de l'éducation.

Le CERES fait partie de l'Institut catholique de Toulouse, et dépend de l'Institut catholique de Toulouse (ICT) qui fonctionne sous le régime d'une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, dotée par le Saint-Siège de statuts canoniques qui le reconnaît comme Université catholique sous la tutelle du Dicastère pour la culture et l'éducation avec pour statut d'être un Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général depuis 2016. L'unité de recherche bénéficie ainsi de l'étendue du ressort académique de son établissement et couvre les dix-neuf diocèses des provinces ecclésiastiques de Toulouse, Bordeaux et Montpellier, correspondant à dix-neuf départements.

Les bureaux de l'unité sont situés à la Maison de la Recherche, 21, rue de la Fonderie, à l'Institut catholique de Toulouse, 8, place du Parlement (150 mètres plus loin) et au 31, rue de la Fonderie.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CERES dispose de six salles dans la Maison de la Recherche de l'Institut catholique de Toulouse : un bureau de direction et de secrétariat ; quatre bureaux pour les représentants de l'unité ; une salle d'expérimentation pour conduire des entretiens dans le cadre des projets de recherche de la TR3, et une salle de réunion réservée aux équipes de chercheurs. Il peut aussi utiliser l'espace muséographique Georges Baccrabère afin d'accueillir des expositions en lien avec des événements de la recherche.

Le CERES est inséré dans divers réseaux, locaux, nationaux et internationaux :

- À l'échelle toulousaine, différentes collaborations avec les Universités Toulouse 1 Capitole et Toulouse 2 Jean-Jaurès (journées d'étude et colloques), Toulouse 3 Paul-Sabatier (collaboration avec l'Oncopole de Toulouse), mais aussi Toulouse Business School (dans le domaine de l'éthique de la santé), Toulouse School of Management

(DU Responsabilité sociale des entreprises) et Toulouse White Biotechnology (dans le domaine de l'éthique des sciences). L'unité de recherche participe également aux travaux de l'Espace de Réflexion Éthique Occitanie, et à la réflexion menée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université Fédérale de Toulouse.

- Au niveau national, le CERES travaille en priorité avec les Instituts catholiques de Lille, de Lyon et de Paris, dans les domaines de la philosophie et des sciences, et plus marginalement avec l'université publique de Nîmes, dans le cadre d'un départ de projet ANR « Biomasses, biotechnologies et technologies durables pour la chimie et les carburants » (Projet PEPR B-BEST).

- Au plan international, l'Institut catholique de Toulouse dispose d'une convention de partenariat avec le Centre interconvictionnel Ta'aruf, sis à la Rabita Mohammedia des Oulémas du Maroc. L'unité de recherche figure parmi les membres fondateurs du consortium de recherche "Mediterranean Knowledge" avec l'Université de Salerne, Italie. C'est la seule université française de ce consortium, parmi une vingtaine d'universités partenaires.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	19
Maitres de conférences et assimilés	49
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	2
Sous-total personnels permanents en activité	70
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	8
Personnels non permanents d'appui à la recherche	0
Post-doctorants	6
Doctorants	77
Sous-total personnels non permanents en activité	91
Total personnels	161

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
IC TOULOUSE	68	0	2
Autres	0	0	0
Total personnels	68	0	2

AVIS GLOBAL

Le CERES traite de la question de l'homme en lui-même et en société et vise à proposer un « humanisme intégral » qui prenne en considération toutes les dimensions de la personne humaine et se saisisse de toutes les préoccupations de l'humanité contemporaine. Il s'appuie pour cela sur une équipe pluridisciplinaire réunissant des représentants des disciplines canoniques, mais aussi des groupes de plusieurs sections du CNU (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 35, 36, 70, 71, 72, 74, 76). La configuration de l'unité est originale du fait des disciplines réunies, sans toutefois que le risque de dispersion, déjà souligné dans le rapport précédent, soit complètement conjuré.

L'unité de recherche a enregistré un développement significatif de ses effectifs entre 2019 et 2024, passant de 54 à 68 membres titulaires. Ces recrutements ont permis de développer le caractère pluridisciplinaire de l'unité,

et de compléter l'équipe sur des matières nécessaires à la cohérence de son noyau disciplinaire (sciences de l'Antiquité). Dans un même temps, la dotation budgétaire a connu une progression importante, les crédits de fonctionnement alloués par l'Institut catholique de Toulouse passant de 75 000 € en 2019 à 163 000 € en 2024. Cette augmentation a servi le développement de l'activité scientifique de l'unité, laquelle se manifeste par de nombreux partenariats nationaux et internationaux, des missions d'expertise (notamment pour l'ONU), l'organisation des manifestations scientifiques (29 recensées entre 2019 et 2024) et le nombre de publications croissant sur la période évaluée, notamment depuis 2020.

L'unité de recherche a gagné en autonomie par rapport à la direction de l'établissement : depuis 2022, la responsabilité de la recherche est confiée au directeur de l'unité, sans intervention d'un Vice-Recteur à la Recherche dans la gouvernance du laboratoire.

Toutefois, trois points faibles reviennent régulièrement.

Le premier : le manque de ressources affectées aux doctorants (lesquels ne bénéficient, sauf exception, d'aucune aide financière ni de locaux qui leur soient affectés).

Le deuxième : l'augmentation en effectifs et en moyens de l'unité s'accompagne d'un affaiblissement de l'identité de son projet scientifique. Le rapport HCERES de 2019 indiquait déjà qu'une « réflexion plus poussée semble souhaitable sur l'identité scientifique de l'unité et sur son positionnement dans le monde universitaire et dans la société (notamment s'agissant des sujets éthiques) ». Or, si le DAE témoigne d'une réflexion en cours, il est à noter que cette réflexion n'a toujours pas abouti, quelque six ans plus tard. La diversité des approches disciplinaires est une force de l'unité. Toutefois, pour éviter la dispersion, des mesures sont à prendre. S'il n'est pas souhaitable que l'UR se scinde en deux groupes, il paraît nécessaire néanmoins de réfléchir aux moyens de mettre en œuvre une meilleure lisibilité des axes majeurs du laboratoire.

Le troisième : l'augmentation des effectifs et des moyens alloués à l'unité ne s'est pas accompagnée d'une augmentation du personnel dédié à l'accompagnement administratif du laboratoire.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le Document d'autoévaluation fourni par le CERES présente et situe les transformations mises en œuvre par l'unité de recherche depuis la précédente visite. Il signale clairement les réalisations et explique le cas échéant les délais. Le CERES a globalement pris en compte les recommandations formulées par l'HCERES lors de sa dernière visite et a orienté sa croissance dans les directions recommandées.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

Les objectifs scientifiques du CERES sont ambitieux et pertinents, mais donnent lieu à des réalisations qui manquent d'unité. Les moyens matériels mis à disposition de l'unité sont confortables et cohérents avec ses objectifs. Le CERES dispose de locaux et d'équipement adéquats à sa politique scientifique. Toutefois, aucune enveloppe budgétaire n'est spécifiquement allouée aux doctorants, et ils ne disposent pas de locaux et matériels qui leur soient propres et propices à l'avancement de leurs recherches. De même, on note une inadéquation entre la taille du laboratoire et son accompagnement administratif.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

1. Pertinence des objectifs scientifiques et organisation scientifique

Le CERES inscrit ses objectifs scientifiques dans un cadre pluridisciplinaire et plurithématique permettant de mobiliser des ressources culturelles et religieuses héritées de la tradition chrétienne pour penser la situation de l'homme contemporain dans un monde fragmenté et conflictuel. L'unité de recherche mobilise les apports de la philosophie, de la théologie, du droit, de l'histoire et des humanités pour réfléchir aux conséquences humaines du développement des sciences et des techniques, principalement des nouvelles technologies, qu'elle entend soumettre à une interrogation éthique, par exemple le projet HEARTS (Humanities and Ethics in Advancing Responsible Technologies for Sustainable bioengineering, ou les Journées Scientifiques Cliniques Intégratives en Psychologie, rencontres annuelles, initiées en 2022, entre chercheurs et praticiens des SHS sur des sujets médicopsychologiques : périnatalité, handicap, addiction...). Elle organise ses recherches selon quatre thématiques plaçant au cœur de son programme les questions éthiques et la réflexion herméneutique sur l'humain sous l'éclairage du christianisme, explorées par une démarche pluri- et interdisciplinaire, aussi bien à l'intérieur de l'unité qu'en collaboration avec d'autres unités de recherche.

L'organisation de la recherche est structurée par l'existence de cinq chaires d'enseignement et de recherche et quatre thématiques de recherche. Le rôle des chaires, sur le plan organisationnel, est de servir de passerelles entre les thématiques de recherche.

2. Conformité des ressources

Entre 2019 et 2024, l'unité de recherche a connu une progression notable de ses effectifs, passant de 54 à 68 membres titulaires (donc une augmentation de 24 %). La dotation budgétaire a connu une progression supérieure, les crédits de fonctionnement alloués par l'Institut catholique de Toulouse passant de 75 000 € en 2019 à 163 000 € en 2024 (soit une augmentation de 117 %).

Les enseignants-chercheurs de l'unité consacrent 40 % de leurs charges de travail aux activités de recherche, ce qui correspond aux normes des universités catholiques en France. Une extension pouvant aller jusqu'à 60 % peut être accordée pour une année en cas de charges pédagogiques ou administratives lourdes ayant pesé sur le temps de recherche de l'enseignant-chercheur. Une politique incitative a été mise en place au niveau individuel pour encadrer et stimuler la place attribuée aux activités de recherche des membres de l'équipe :

- un Relevé Individuel de l'Activité Scientifique de Recherche doit être rempli annuellement par chaque chercheur pour rendre compte de son travail de recherche ;
- un entretien personnel est organisé tous les trois ans en présence des responsables du chercheur. Il réunit l'enseignant-chercheur, le coordinateur scientifique de sa thématique de recherche, son doyen ou directeur et le directeur de la recherche, et permet de suivre l'évolution de ses activités de recherche en cours et de définir ses objectifs futurs.

3. Adéquation des locaux, équipements et compétences techniques

Le CERES dispose de locaux à la Maison de la Recherche située au 21 rue de la Fonderie, donc très proche du siège du CERES (31 rue de la Fonderie) : cinq bureaux équipés (un pour la direction, quatre pour des délégués et directeurs scientifiques) et deux salles de réunion, dont l'une équipée pour la visioconférence. Le sous-sol de l'espace Senderens, au sein de la Maison de la Recherche, est un lieu de stockage des publications de l'unité. L'Institut catholique de Toulouse met à disposition 24 studios pour les chercheurs invités et les étudiants de master et doctorat. L'établissement offre de nombreux amphithéâtres et salles permettant la tenue de manifestations scientifiques et de réunion. Toutefois, on peut regretter qu'aucune salle ne soit attribuée de manière pérenne aux doctorants afin qu'ils puissent se rencontrer, se réunir, et y travailler.

Depuis 2020, une délégation à la communication numérique a été mise sur pied afin d'assurer la visibilité des productions scientifiques, notamment grâce aux réseaux sociaux : LinkedIn, HAL, pages sur le site de l'Institut catholique de Toulouse (un site agréable à consulter, très complet, mais qui n'affiche qu'environ deux tiers des curriculum vitae des chercheurs). La création d'un carnet de recherche est prévue depuis 2023 sur hypotheses.org ; mais après deux années, il n'a pas encore vu le jour.

4. Conformité aux règles et directives des tutelles

Un registre dédié aux données recueillies dans le cadre des activités scientifiques a été créé en 2020 par la déléguée à la protection des données, en collaboration avec la déléguée à l'intégrité scientifique et à l'éthique de la recherche, afin de permettre à tout chercheur de déclarer la conformité de sa méthode de recherche et des moyens mis en œuvre pour la réaliser. Pour la période 2020-2024, 847 fiches de déclaration de conformité à une méthodologie ont été déposées par le CERES. Par ailleurs, le laboratoire a soumis un total de 21 projets de recherche au Comité d'éthique de la recherche de Toulouse depuis 2020, projets déposés en psychologie, sociologie et sciences de l'éducation. Cependant, le nombre de projets soumis par le CERES au Comité d'éthique de la recherche est passé de neuf en 2020 à deux en 2023 et 2024 sans que le CERES fournisse d'explication à cette diminution.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

1. Pertinence des objectifs scientifiques

Les objectifs scientifiques du CERES sont énoncés souvent de façon trop abstraite. Ainsi, dire que "CERES dessine un cadre pluridisciplinaire et pluri-thématique qui permet de mobiliser des ressources culturelles et religieuses héritées dans un monde changeant, de partager les savoirs dans un monde mercantile, de promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux dans un monde en conflits, de relever les défis anthropologiques et éthiques dans un monde à la fois fragmenté et incommensurable" constitue un objectif indéterminé tant que ne sont pas précisés concrètement les objets que cette recherche entend interroger. Par ailleurs, expliciter le projet de recherche de l'unité en indiquant que la connaissance scientifique "ne peut se passer de cette recherche à la fois fondamentale ou antécédente, lorsqu'elle délimite les frontières de l'humain, de sa dignité et de son inviolabilité, appliquée ou subséquente, lorsqu'elle permet de faire face humainement aux situations inédites produites sous l'effet des technosciences et des nouvelles technologies" n'apporte guère d'éclaircissements sur les objectifs scientifiques de l'unité. D'autre part, la mise en œuvre des objectifs que se donne l'unité montre une certaine disparité, si bien que la cohérence du projet de recherche obtenue par complémentarité des chaires d'enseignement et de recherche et des thématiques de recherche relève plus d'un projet que de l'effectivité. Enfin, l'unité n'investit pas suffisamment le territoire de l'art, qui est surtout représenté par la revue Cahier d'Art de l'ICT. Bien que dirigée par l'un des membres de l'équipe, elle fonctionne de façon autonome sans lien avec les axes de recherches de l'unité et comme seule émanation de la programmation de l'espace muséographique Georges-Baccrabère.

2. L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques

La dotation du CERES est confortable et permet la mise en œuvre de nombreux projets scientifiques. Toutefois, le confort de cette dotation a son revers, car elle ne stimule pas les enseignants-chercheurs à chercher d'autres sources de financement pour mener à bien leurs activités de recherche. S'il est fait mention de soutiens financiers attribués aux enseignants-chercheurs pour participer à des activités scientifiques extérieures, leur montant et leur fléchage ne sont pas précisés. Cela peut expliquer le nombre relativement faible de partenariats extérieurs avec des universités publiques françaises. Les réponses aux appels à projets nationaux, comme ceux proposés par l'ANR, sont rares, et aucune précision n'est fournie sur leur destination.

Sur le plan des ressources humaines, le nombre élevé de doctorants (77) n'est pas à la mesure des possibilités d'encadrement (huit HDR, dont deux émérites), certains directeurs ou directrices encadrant 20 doctorants ou plus en direction pleine (sans codirection). Le nombre d'abandons de thèse pour la période considérée (32) est élevé, même si certains correspondent à des redirections d'activité en fin de première année de préparation. Si le nombre de personnels administratifs d'appui à la recherche dont dispose l'unité a augmenté au cours du quinquennat, passant de 1,5 Équivalent Temps Plein à 2, cette augmentation ne suit pas la croissance du nombre de chercheurs, donc celle aussi de l'activité scientifique de l'unité. Cela nuit à la possibilité de réponse à des Appels à projets extérieurs à l'ICT, et explique probablement le délai dans la création pourtant programmée d'un carnet de recherche.

3. Locaux, équipements et compétences techniques adaptés

Le CERES dispose de locaux adaptés pour son activité. Cependant, l'absence de locaux et de moyens financiers alloués spécifiquement aux doctorants ne correspond pas aux critères d'un fonctionnement universitaire souhaitable.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

L'unité démontre une organisation régulière de colloques, séminaires, journées d'études, souvent avec publications associées. Le CERES témoigne d'une production en bonne évolution, de projets thématiques, de chaires dynamiques et d'un réseau de partenariat important. L'attractivité doctorale, l'engagement éthique, et l'ouverture à l'international confortent son positionnement scientifique. Toutefois, les publications sont majoritairement locales et francophones et la visibilité de l'unité de recherche à l'international reste à confirmer. La finalité des partenariats internationaux reste encore à définir, car peu se traduisent par l'organisation de manifestations scientifiques débouchant sur des publications. On note que des écarts de structuration entre les thématiques de recherche (TR 1-4) freinent la mutualisation des ressources et les synergies interdisciplinaires.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

1. Réalisations scientifiques répondant à des critères de qualité

L'examen du document d'autoévaluation produit par le CERES rend compte d'un recentrage thématique depuis la dernière visite du HCERES. Ce recentrage est particulièrement manifeste concernant la thématique de recherche qui porte sur les « voies du sacré et du divin » (TR1), prolongée par le projet « Bâtir, détruire, reconstruire », à l'origine de séminaires interdisciplinaires (e.g. Notre-Dame de Paris, mars 2023) et de futures publications. On relève également que les projets de recherche pluriannuels mis en place démontrent une volonté d'ouverture internationale, avec par exemple : le séminaire Yirmeyahu (Universität Innsbruck, Autriche), le projet stratégique de recherche LAMVEC de la Chaire Francophonies et Migrations (colloques à Beni Mellal, Stockholm, Lleida), les partenariats avec San Damaso (Madrid), Laval (Canada), Maynooth (Irlande) qui attestent ce souci prononcé d'ouverture.

Parmi les réalisations scientifiques marquantes, le CERES peut s'appuyer sur le développement de chaires très actives. Cela est particulièrement clair en ce qui concerne la Chaire Philosophie du Christianisme qui regroupe outre les enseignants-chercheurs impliqués, 20-25 doctorants, et qui est à l'origine d'une part significative de la production de l'unité avec sept monographies, 62 articles et 45 chapitres. On note également une activité soutenue dans le cadre des Chaires Thomas d'Aquin (avec l'organisation de colloques en 2023-2024) et la Chaire Francophonies et Migrations (avec l'organisation de colloques et la production de publications annuelles). De manière générale, les publications produites par les membres du CERES s'inscrivent dans des supports adaptés aux thématiques abordées (e.g. le Bulletin de Littérature Ecclésiastique, les éditions Nouvelle Cité, Peter Lang, Tallandier, les collections Philosophie du Christianisme ou encore Humanités aux Presses Universitaires de l'Institut catholique de Toulouse). L'unité se montre aussi apte à mettre en place une activité de recherche croisant les arts visuels et la musique (colloque Regards croisés sur les derniers chorals de Jean-Sébastien Bach – Musique et Théologie).

2. Qualité de la production scientifique

On note une hausse significative du nombre de publications mesuré grâce à l'outil HAL entre 2019 et 2024, passant de 20 à plus de 40, notamment en 2021 (40) et 2024 (45), et ce dans les catégories « articles », « ouvrages » et « chapitres d'ouvrage ».

À travers son document d'autoévaluation et les documents annexes produits, le CERES rend compte d'une politique éditoriale structurée en partenariat avec les éditions du Cerf, Hermann, Parole et Silence. On relève

aussi des publications dans neuf collections des Presses Universitaires de l'ICT, dont Humanités, Droit canonique, Theopraxis.

Les supports de publication sont diversifiés avec une prépondérance toutefois des revues scientifiques de l'Institut catholique de Toulouse : Bulletin de Littérature Ecclésiastique (indexée ATLA, Gallica), les revues Inter-Lignes (numérique), ICTLab (interdisciplinaire) et Doctoral Abstracts (valorisation des thèses canoniques) et un poids notable des Presses de l'ICT. On note également un effort de publication dans d'autres supports disciplinaires (psychologie ou droit dans des supports en théologie). Ces dernières publications offrent une visibilité à des disciplines variées et favorisent une diffusion adaptée aux publics académiques comme non spécialiste.

L'unité anime des Projets stratégiques de recherche (PSR) structurants et productifs, tels que LAMVEC ou Fécondité du catholicisme.

La recherche des Thématiques de Recherche 3 et 4 se montre particulièrement réactive à l'actualité et aux demandes sociales ou diocésaines.

3. Animation et pilotage de la communauté scientifique

L'activité scientifique est régulière. Le bilan rend compte de l'organisation de 29 colloques et journées d'étude (e.g. colloque Jeanne d'Arc, 2024 ; colloques thomistes ; projet Tintinnabula, cloches et clochettes et la première journée d'études, L'Antiquité (re)sonorisée, Conceptions et représentations sonores de l'Antiquité dans les créations médias du XXI^e siècle en, 2022-23 ; Trinité et temporalité, 2024 organisée par la Chaire Philosophie du Christianisme, TR2 ; journées Jean Rodhain). En outre, le CERES peut se prévaloir de la participation de figures internationales dans son champ d'études dans le cadre de ces manifestations scientifiques (e.g. Arnaud Join-Lambert, Christoph Théobald, Gilles Routhier, Sr Nathalie Bécquart, Mgr Piero Coda).

La participation de certains enseignants-chercheurs à des projets collectifs de grande ampleur, comme l'édition des Commentaires des Psaumes d'Augustin dans la Bibliothèque Augustinienne, illustre l'ancrage dans des réseaux scientifiques de haut niveau. On relève également la création de réseaux académiques comme le réseau d'études en droit international du développement (REDID ; droit du développement), l'Association Internationale des Universités du 3^e Âge (AIUTA) ou encore l'Union des Établissements d'Enseignement Supérieur Catholique (colloques en droit).

L'unité développe nombre de partenariats académiques avec les universités d'Innsbruck, de Laval (Québec), San Damaso, Cambridge, Maynooth, ainsi que des universités marocaines et espagnoles.

4. Intégrité scientifique, éthique et science ouverte

Le CERES s'est dotée depuis 2020 d'une mission dédiée à l'éthique et à la science ouverte, pilotée par une référente reconnue au niveau national (vice-présidente du CER COMUE Toulouse, membre de la Fédération des CER). Cette mission permet d'ancrer l'unité de recherche dans les standards actuels d'intégrité scientifique. Dans ce cadre, plusieurs outils pratiques ont été développés comme un vadémécum du chercheur, des modèles RGPD, des fiches de déclaration, guide de cosignature, des recommandations logicielles et des procédures pour le dépôt HAL. Ces dispositifs sont diffusés auprès des équipes et régulièrement actualisés.

Enfin, cette partie des activités de l'UR CERES fonctionne de manière collaborative, en dialogue avec les Thématiques de Recherche de l'unité et les porteurs de projets, visant à favoriser une approche transversale des enjeux éthiques et scientifiques. L'unité se montre dynamique et ouverte par le développement de blogs, de collections éditoriales et de collaborations éditoriales solides (Presses universitaires de l'ICT, Hermann, etc.).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

1. Réalisations scientifiques répondant à des critères de qualité

La TR 3 a éprouvé des difficultés lorsqu'il s'est agi de fédérer un projet scientifique unifié jusqu'à sa réorganisation en pôles (2021). La TR4 semble encore manquer de recul et de moyens humains, et manifeste des difficultés à stabiliser certaines thématiques. Des projets sont à l'arrêt en raison de contraintes diverses. C'est le cas par exemple des projets Travail social et professionnalisation ou encore Nouvelles spiritualités inscrit dans le cadre de la TR1 - interrompu en 2024 après le départ de la chercheuse référente.

L'articulation entre les TR reste par ailleurs parfois faible et rend compte de difficultés à intégrer certaines disciplines représentées au sein de l'unité de recherche. On note cela notamment lorsqu'il est question du vieillissement qui est abordé à la fois dans les projets Réflexion éthique et prise en soin de nos aînés (REPSA ; TR3), Jean Rodhain (TR 3/4), et Les représentations de l'École inclusive et pratiques pédagogiques accompagnées (REIPPA ; TR4), lesquels gagneraient à formaliser une stratégie de convergence. C'est aussi le cas concernant l'articulation avec les arts visuels et la musique qui n'ont pas suffisamment valorisés dans les formations proposées au sein de l'ICT et pourraient être mobilisés plus qu'ils ne le sont dans les projets » (p. 56), en particulier dans les TR1 et TR2, suivant en cela l'exemple d'intégration représenté par le travail autour de Jean-Sébastien Bach (dossier Bach à Leipzig intégrant une piste musicale et une pochette de disque et colloque Regards croisés sur les derniers choraux de Jean-Sébastien Bach – Musique et Théologie).

2. Qualité de la production scientifique

Malgré des efforts incontestables de l'unité de recherche, l'intégration des publications sur HAL reste incomplète : certaines Thématiques de Recherche ne disposent que de dépôts partiels sur la plateforme. Certains projets ne sont pas encore aboutis comme le projet d'indexation d'Inter-Lignes sur OpenEdition, prévu depuis 2023. En ce qui concerne la visibilité internationale de certaines productions, on relève que les travaux de la TR3 sur la bioéthique (HEARTS) ou de la TR4 sur l'école inclusive (REIPPA) n'ont pas encore atteint une reconnaissance hors réseau partenaire. En effet, comme cela est mentionné dans le document d'autoévaluation (p. 37), ces projets éprouvent des difficultés à s'inscrire dans des dynamiques internationales de référence.

Le nombre de publications en anglais est significatif d'une implication dans des réseaux internationaux. On dénombre en effet un total de 196 publications (150 hors recensions), dont 22 (soit 14,7 %) sont en anglais (hors titres de recensions en anglais). Toutefois, les supports de publication français sont peu variés. Le Bulletin de Littérature Ecclésiastique, édité à l'Institut catholique de Toulouse, représente à lui seul 87 publications sur un total de 196, soit 44,38 % des publications. Le DAE ne documente pas suffisamment les liens avec l'espace muséographique Georges-Baccrabère en particulier les expositions qui se déroulent en lien avec des manifestations scientifiques de CERES telles que l'exposition Saint Thomas d'Aquin en mai-juin 2023, ou celle intitulée Clay Apenouvon en octobre-novembre 2023, en rapport avec le colloque Imaginaires occidentaux et Pensée africaine. L'utilisation de cet espace comprenant un musée et une salle d'exposition constitue une structure forte d'attractivité insuffisamment exploitée pour les recherches de l'unité, hormis sous forme d'articles dans la revue Cahier d'Art de l'ICT relatant les différentes manifestations qui s'y tiennent.

3. Animation et pilotage de la communauté scientifique

Les stratégies collectives de transversalité doivent encore être travaillées. On remarque en effet que l'inclusion scolaire étudiée à la fois par les TR 4 (e.g. REIPPA) et 3 (e.g. équithérapie, décrochage), ne dispose d'aucun comité inter-Thématiques de Recherche, ni de données partagées. De plus, on note des projets parallèles sur des thématiques convergentes (e.g. vieillissement, justice restaurative, vulnérabilité) portés sans articulation véritablement notable entre les Thématique de Recherche 3 et 4 et la Chaire Jean Rodhain). De manière générale, les collaborations existantes (e.g. journée de 2023 entre les Thématiques de Recherche 1 et 2) sont issues d'initiatives souvent individuelles. L'absence de dispositifs d'accompagnement financier des doctorants limite l'attractivité de la formation doctorale. Les séminaires avec des professeurs invités qui sont organisés depuis la pandémie de COVID-19 attirent insuffisamment les doctorants en dépit de leur qualité et des efforts consentis pour leur organisation. Il y a là un risque de perte d'attractivité à moyen terme de l'unité elle-même si ces manques persistent. Trop peu de doctorants résidant sur place et nombre d'entre eux étant engagés dans les charges pastorales, l'unité peine à créer une dynamique commune qui permettrait d'impliquer davantage ces étudiants dans des projets et des activités de l'unité. Par ailleurs, la lourdeur des charges d'enseignement et administratives des EC réduit leur capacité de production scientifique, ce qui impacte directement le volume et la régularité des publications. La dépendance à des porteurs clés fragilise la continuité de certains projets, comme en témoigne l'arrêt de la recherche sur les nouvelles spiritualités après le départ de sa promotrice principale. De plus, plusieurs projets pluriannuels restent encore en cours ou prennent du temps à aboutir, à l'image du triptyque « Bâtir, détruire, reconstruire », du Blog Hypothèses encore en attente ou du colloque prévu seulement en 2026. La continuité de certaines chaires, notamment Francophonies et Migrations, pourrait être affectée par les changements de direction à venir, créant une possible rupture dans la dynamique collective.

4. Intégrité scientifique, éthique et science ouverte

Le CERES témoigne d'une attention aux bonnes pratiques en matière d'intégrité scientifique et éthique. Toutefois, un effort doit être fourni en ce qui concerne la science ouverte. Le Blog Hypothèses, prévu depuis 2023 pour valoriser les séminaires inter-Thématiques de Recherche, n'est toujours pas en ligne en 2025. Si la mission d'intégrité scientifique démontre une démarche structurée et solide, l'implication reste inégale selon les TR, et la formation n'est pas encore systématisée, notamment pour les doctorants. La visibilité des revues n'est pas encore totalement optimisée, notamment pour Inter-Lignes, dont l'intégration à un portail de diffusion scientifique comme OpenEdition reste en projet, freiné par un manque de ressources humaines. La dépendance à quelques gestionnaires pour l'animation de HAL ou la gestion des revues constitue également une fragilité organisationnelle. Par ailleurs, l'absence d'indicateurs d'évaluation de l'efficacité des dispositifs limite la pleine valorisation de cette dynamique. Si les projets de valorisation numérique sont prometteurs, plusieurs d'entre eux restent encore à concrétiser (Cairn, Hypothèses, etc.), ce qui limite pour l'instant la pleine visibilité des travaux de l'UR sur le plan international. Enfin, l'absence de lieu physique pour la réunion des enseignants-chercheurs de l'unité pèse sur la dynamique commune de celle-ci, en particulier l'élaboration de projets pluridisciplinaires entre les différentes Thématiques de Recherche.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité de recherche présente un profil d'inscription sociétale contrasté. Elle développe une approche partenariale dans certains domaines spécialisés (éthique de la santé, personnes âgées, enseignement catholique). La qualité des interactions avec les instances ecclésiastiques, le secteur de l'éducation, le secteur médicosocial et le secteur de la justice témoignent d'un ancrage territorial et d'une expertise reconnue. L'obtention de missions d'expertise auprès des Nations Unies depuis 2018 (mandat d'expert non diplomate, domaine des droits de l'homme, près la représentation du Saint-Siège aux Nations Unies), prolongées à Genève en 2025 sur les droits des personnes âgées (groupe ouvert intergouvernemental pour la rédaction de la Convention internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées), tend à positionner l'unité à un niveau d'excellence internationale dans son champ de compétences. L'unité traduit efficacement ses recherches en services opérationnels : outils pédagogiques pour l'enseignement du FLE, formations pour enseignants via le PSR GOCE, journées scientifiques et cliniques intégratives. Les productions muséographiques (expositions Saint Thomas d'Aquin et Clay Apenouvon à l'espace muséographique Georges-Baccrabère) démocratisent les savoirs académiques auprès du grand public. Cependant, cette valorisation reste circonscrite à des niches spécialisées. L'absence de relations structurées avec les entreprises, de valorisation économique des savoirs ou de partenariats entrepreneuriaux limite l'impact sociétal de l'unité. Le CERES déploie une stratégie de diffusion large témoignant d'une volonté de rayonnement et de transmission au-delà des cercles académiques. Au niveau national, cette unité se distingue par son expertise dans des domaines de spécialisation où se croisent les disciplines représentées. Les initiatives restent cependant souvent individuelles plutôt que collectives, et dépendent plus d'un chercheur plutôt que d'un groupe de chercheurs, ce qui limite l'émergence de projets structurants à même de peser sur les politiques publiques.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

1. Qualité des interactions avec le monde culturel, économique et social

Le CERES développe une stratégie d'ouverture importante caractérisée par des partenariats diversifiés et des collaborations transversales qui témoignent d'un ancrage territorial fort, en lien avec des partenariats locaux, régionaux et nationaux, mais aussi internationaux. La qualité de ces interactions se mesure à leur capacité à générer des partenariats durables, à répondre aux enjeux sociétaux contemporains et à maintenir un équilibre entre qualité de la recherche et utilité sociale.

L'unité de recherche propose des projets et des événements de recherche en association avec les instances de l'Église catholique ou avec des partenaires : Les quêtes spirituelles au XXI^e siècle et les déplacements des croyances (TR1), Vie et mission des communautés locales : enjeux théologiques et pastoraux (TR1), l'Ecclésiologie postconciliaire (TR2). Mais aussi des événements ouverts au grand public comme le colloque Prêtres, prophètes et rois dans l'Église (TR2) ou la journée d'études Reconstruire un monument partiellement ou totalement détruit. Enjeux et perspectives (TR1).

Des partenariats ont été établis avec des réseaux locaux ; par exemple, le réseau consulaire de Toulouse, le Mémorial de la Shoah, la Mission Libération du ministère des Armées, qui ont donné lieu à l'organisation de plusieurs événements : Journée d'étude Croire et agir – la Résistance catholique dans le Midi toulousain.

En lien avec les relations internationales et en partenariat avec l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, a été organisée une conférence sur La situation internationale de Jérusalem en novembre 2021 ; avec un prolongement en mars 2025 (TR2, TR3 et chaire Vulnérabilités et Mutations du Droit)

Parmi les forces des travaux présentés, on relèvera l'alliance systématique entre retours d'expériences de terrain et réflexions académiques croisées, mais aussi l'interdisciplinarité avec la présence de croisement des expertises (droit, psychologie, gestion, théologie) tout autant que le rayonnement géographique permettant une intervention de partenariats locaux, régionaux, nationaux et internationaux favorisant la création de réseaux. On relèvera également le souci de répondre aux enjeux sociétaux (justice restaurative, droits des personnes

âgées, vulnérabilités postpandémie) ainsi que les partenariats avec plusieurs secteurs d'activité stratégiques, tels que le secteur médicosocial (liens avec le « paysage sanitaire local et régional »).

Le CERES se distingue dans quatre secteurs :

1. Interactions avec la sphère sociale touchant aux populations vulnérables. Des travaux sont conduits sur les personnes âgées (TR3) en collaboration avec FIAPA-Paris et AIUTA-Toulouse sur les droits des personnes âgées Vers un changement de paradigme (depuis 2022) ; mais aussi des travaux sont produits portant spécifiquement sur la Fin de vie (Chaire Jean Rodhain) dont l'approche favorise la réunion de médecins, soignants, formateurs, psychologues, infirmiers, thérapeutes, proches et aidants, religieux et universitaires.
2. Interactions avec la sphère de la justice et de la cohésion sociale. Des collaborations existent avec des « praticiens de la justice restaurative ». Des collaborations ont été engagées lors de la journée d'études autour de la « Justice restaurative et avenir de la procédure pénale » : partenariats créés avec l'Institut français pour la justice restaurative, l'Ordre des avocats, Justice Autrement, France Victimes 31, et la Cour d'appel de Toulouse.
3. Interactions avec la sphère de la santé publique (TR3) autour de journées d'études : Journée interdisciplinaire "Vulnérabilités et nouvelles dynamiques postpandémie" (2021) et sur la "Périnatalité" avec des collaborations engagées entre chercheurs et professionnels de terrain (2022).
4. Secteurs ecclésiastique et culturel : 1) les projets en TR1 et TR2 (e.g. Les quêtes spirituelles au XXI^e siècle, colloques sur l'ecclésiologie ou la reconstruction patrimoniale) montrent une ouverture au public et une capacité à dialoguer avec le monde religieux et culturel. 2) Existence de partenariats institutionnels et mémoriels : collaborations avec le Mémorial de la Shoah, la Mission Libération du Ministère des Armées, le réseau consulaire de Toulouse, qui attestent d'un ancrage fort dans le champ mémoriel, citoyen et social.

2. Produits et services à destination du monde culturel, économique et social

L'activité du CERES porte une attention particulière à l'articulation entre recherche académique et applications concrètes engageant : des publics différents (du grand public aux experts internationaux, en passant par les professionnels de l'éducation et de la santé) ; l'innovation pédagogique (projet phonétique du FLE à visée didactique) ; la reconnaissance institutionnelle (expertise reconnue aux niveaux diocésain et international). Son ancrage territorial se complète par un soin apporté à l'ouverture internationale.

Les différentes collaborations (avec des institutions religieuses, culturelles, éducatives, judiciaires, sanitaires et mémorielles - Église catholique, Mémorial de la Shoah, Mission Libération du Ministère des Armées, réseaux associatifs et professionnels de santé, structures éducatives) donnent lieu à des événements scientifiques ouverts au public (colloques, journées d'études, séminaires), mais aussi à des productions concrètes telles que des ouvrages, outils didactiques ou expositions.

Le CERES produit des savoirs et les traduit en services concrets touchant à différents domaines :

1. Le domaine culturel (productions muséographiques et publications qui démocratisent les savoirs académiques) : événements culturels ouverts au grand public avec deux expositions à l'espace muséographique Georges-Baccrabère : Saint Thomas d'Aquin (mai-juin 2023) et Clay Apenouvon (octobre-novembre 2023), en lien avec le colloque Imaginaires occidentaux et pensée africaine.
2. Le domaine économique à travers la santé et l'éducation : les recherches de la Thématique de Recherche 4 soutiennent la formation initiale et continue des enseignants. Le PSR GOCE (Gouvernance des organisations catholiques d'enseignement), mené avec la chaire Jean Rodhain, vise à outiller le monde éducatif. Le projet Phonétique du FLE à visée didactique (déposé en 2018) a permis de développer : des outils pour l'enseignement du FLE, des compétences pour les futurs enseignants du Master MEEF, une collaboration avec plusieurs universités européennes (Opole, Zagreb, Padoue, Louvain-la-Neuve, Toulouse Jean-Jaurès), et l'implication d'étudiants via leurs mémoires. En TR3, les Journées Scientifique et Clinique Intégrative visent à éclairer les pratiques de santé sur des sujets contemporains : Périnatalité (2022), Colère et haine (2023), Handicap et addiction (2024). Cette approche démontre d'un impact sociétal direct de l'unité de recherche par la création de produits et services adaptés aux besoins des différents publics de ces différents secteurs.

3. Partage ses connaissances avec le grand public et intervention dans des débats de société

Une forte dynamique de valorisation, de diffusion et d'ancrage territorial de la recherche est menée au sein du CERES. L'unité de recherche met en place une diffusion large de sa recherche à travers des événements scientifiques ouverts à la fois aux spécialistes et au grand public, avec une participation variable selon les sujets. La brochure ICTLab (outil interne et support de vulgarisation scientifique) destinée au public académique et non académique, la mise en place de webinaires et de podcasts sur YouTube, servent cette politique de diffusion au grand public.

L'unité de recherche bénéficie également d'une collaboration régulière avec Radio Présence (diffusant dans les départements proches : 09, 12, 31, 32, 65, 82), qui permet aux enseignants-chercheurs de partager leur expertise sur divers sujets au-delà du cadre académique.

Selon leurs domaines, les chercheurs participent à des événements extérieurs ou à des actions de formation, notamment dans le cadre ecclésial pour les théologiens. Enfin, la forte participation étudiante dans certains projets et leur implication dans des événements (ex. Grand procès de la Justice restaurative), illustre également la dynamique de partage de connaissances.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

1. Qualité des interactions avec le monde culturel, économique et social

Une mise en perspective des actions conduites dans l'écosystème culturel (éducation artistique, médiation, accès à la culture, etc.) en lien avec les acteurs culturels, les institutions muséales, ou les politiques culturelles régionales gagnerait à être explicitée. Le risque de dispersion lié au foisonnement des projets, déjà relevé dans le précédent rapport HCERES, reste d'actualité.

L'articulation apparaît comme insuffisante au regard de l'utilité sociale de la recherche et des transformations qu'elle est susceptible d'accompagner, ou de mieux comprendre, etc. Si le monde économique est quasiment absent de la description, sauf indirectement, il n'est, par exemple, que peu question de relations avec des entreprises, d'innovation sociale, de valorisation économique des savoirs, ou de transferts de compétences (aucune valorisation économique, ni lien avec le tissu entrepreneurial).

2. Produits et services à destination du monde culturel, économique et social

Un lien plus explicite, permettant d'interroger plus précisément, l'impact culturel des recherches, les liens entre les productions culturelles et les grandes problématiques sociales contemporaines (diversité culturelle, inclusion, fracture numérique, justice sociale, etc.) clarifieraient les activités de l'unité. De même, il s'agirait de mieux articuler les actions locales et internationales en cohérence avec des dynamiques globales (droits humains, éducation inclusive, interculturalité...), et de renforcer les financements externes et les partenariats en regard de soutien/collaborations économiques régionales et nationales. Il manque également une réflexion sur la manière dont la recherche transforme ou interagit avec les pratiques sociales.

3. Partage ses connaissances avec le grand public et intervention dans des débats de société

Bien que les membres de l'unité fournissent des efforts de diffusion (événements, podcasts, radio), ils semblent plus dans une logique de communication que de participation active au débat démocratique. Il serait souhaitable de renforcer des dialogues avec la société civile, les décideurs publics ou les acteurs associatifs ; des preuves d'un engagement critique ou prospectif face aux transformations sociales. On peut s'interroger sur les grands débats de société (en lien par exemple avec les fractures sociales) qui sont réellement abordés par CERES. De même, le comité du Hcéres s'interroge sur les grandes thématiques actuelles sur lesquelles l'unité de recherche intervient dans les débats de société (climat, migrations, intelligence artificielle, laïcité, bioéthique, justice sociale, violences, inégalités, etc.). La valorisation interne des activités et productions reste peu développée : on ne trouve pas toujours de lien entre les projets et formations.

Si des interventions individuelles (ex. : sur RTS ou à la radio) sont mises en lumière, les projets collectifs ou des initiatives interdisciplinaires structurées autour de débats de société peinent à prendre forme. Le déséquilibre disciplinaire (faiblesse en sciences sociales ou politiques, dans des domaines tels que la sociologie, la philosophie, la politique, l'économie, le droit ou l'éthique). Cela limite la capacité apparente de l'unité de recherche à s'emparer de questions transversales ou conflictuelles.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Le CERES a bénéficié d'une augmentation importante du nombre de ses membres et de sa dotation depuis la dernière visite (2019). Entre 2019 et 2024, l'unité de recherche est passée de 54 à 68 membres titulaires ; pour une dotation budgétaire qui est passée dans un même temps de 75 000 € à 163 000 €.

Initialement structuré en trois thématiques de recherche, le CERES a fondé en 2019 une quatrième thématique intitulée Enseignement, professionnalisation et innovation et consacrée aux sciences de l'éducation. L'ouverture de cette dernière thématique a permis l'accueil de nouvelles disciplines et de nouvelles thématiques de recherche.

L'augmentation du nombre de chercheurs et celle concomitante de la dotation de l'unité se sont traduites par une augmentation significative du nombre d'événements organisés par l'unité, puisque le bilan rend compte de l'organisation de 29 colloques et journées d'étude sur la période 2019-2024. Ces événements sont représentatifs de la diversité des disciplines représentées au sein du CERES.

Si l'on constate un travail de mise en cohésion du laboratoire, ce travail reste à poursuivre. Les objectifs fixés en 2019 n'ont pas tous été atteints, alors que six années se sont écoulées.

Le comité d'évaluation précédent avait noté qu'"il convient que l'unité se prémunisse contre le risque de dispersion, de peur que l'atout indéniable de la pluridisciplinarité ne devienne un obstacle majeur à la création de synergies efficaces pour une recherche vraiment collaborative". Ce risque de dispersion ne semble pas aujourd'hui tout à fait conjuré, en dépit d'efforts indéniables dans ce sens de la part de la direction du laboratoire, notamment pour promouvoir des collaborations entre chercheurs et entre thématiques de recherche.

Dans le même ordre d'idée, dans l'avis global de l'unité formulé en 2019, il avait été remarqué qu'une "réflexion plus poussée semble souhaitable sur l'identité scientifique de l'unité et sur son positionnement dans le monde universitaire et dans la société". L'effort dans ce sens est indéniable, notamment à l'intérieur des Thématiques de Recherche 3 et 4, qui manifestent une attention particulière aux questions de société. Toutefois, de l'aveu du DAE, ce point est en cours de consolidation (p. 13).

De manière générale, la recherche individuelle démontre originalité et dynamisme. Mais l'identité collective du laboratoire doit encore être travaillée afin qu'émerge son originalité dans le champ national voire international.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

De manière générale, il est souhaitable que se poursuive l'effort de définition des objectifs scientifiques de l'unité afin d'assurer sa cohérence interne.

Dans le même ordre d'idée, la cohésion et les échanges au sein de l'unité nécessitent d'être renforcés.

Ces échanges entre disciplines doivent encore être réfléchis collectivement. À la suite de *Veritatis Gaudium*, le DAE a souligné à plusieurs reprises l'importance de mettre en œuvre l'interdisciplinarité, voire la transdisciplinarité dans l'unité de recherche. Or, il semblerait qu'au mieux on en reste à une expérience pluridisciplinaire (mobilisation dans certaines thématiques de recherche de plusieurs disciplines sur un objet de recherche commun). Un renforcement d'actions et d'activités soutenant l'interdisciplinarité (ou mieux de la transdisciplinarité) serait nécessaire. Il s'agit de ne pas confondre l'interdisciplinarité avec la pluridisciplinarité (juxtaposition des disciplines dans un projet de recherche) ni avec une utilisation des autres disciplines en tant que disciplines auxiliaires (considérer la philosophie comme *ancilla theologiae*). De fait, il nous paraît nécessaire que la théologie s'insère mieux dans les quatre thématiques de recherche, et qu'elle y joue un rôle moteur dans ce processus d'interdisciplinarité tout en promouvant un dialogue fécond et respectueux de chaque discipline. De la même manière, la recherche en histoire, musique et histoire de l'art doit être plus développée, y compris dans les activités des différents axes, d'une façon interdisciplinaire et pluridisciplinaire, voire transdisciplinaire.

En outre, les chaires ne se distinguent pas vraiment des thématiques de recherche. On suggère qu'elle puisse mieux se définir et gagner en visibilité académique : par l'établissement de statuts propres et en cherchant un financement externe.

La lecture du DAE permet de constater une dispersion des projets de recherche. Les uns sont portés par des individus, d'autres, au sein de thématiques de recherche, et enfin, certains, correspondent plus aux axes définis par le CERES. Certains moyens concrets pourraient contribuer à renforcer la cohésion de la recherche : un financement raisonné des projets serait un levier pour mieux les orienter dans le cadre des objectifs du laboratoire ; une incitation à élaborer collégialement les projets de recherche (par ex. en posant pour critère que deux enseignants-chercheurs de disciplines différentes doivent porter un projet) serait également souhaitable.

L'augmentation des réponses à des appels à projets aussi bien régionaux que nationaux et internationaux serait favorisée par le recrutement de personnels administratifs d'appui à la recherche - le nombre de ces personnels n'étant pas en adéquation avec la taille actuelle du laboratoire.

Toujours pour promouvoir la cohésion des membres du laboratoire, il serait pertinent de multiplier les espaces de rencontre entre enseignants-chercheurs, entre doctorants. Ces espaces pourraient prendre la forme de séminaires doctoraux ouverts à toutes les thématiques de recherche, ainsi que de séminaires invitant un enseignant-chercheur extérieur par thématique, en associant systématiquement les doctorants à ces initiatives. La mise à disposition d'un local permanent de réunion pour les doctorants permettrait également de renforcer le lien des doctorants avec l'unité de recherche et l'échange entre doctorants.

De la même manière, il serait nécessaire que l'unité dispose d'un lieu central facilement accessible depuis les trois sites de l'ICT, où les enseignants-chercheurs et les doctorants puissent se réunir.

La place des doctorants au sein de l'unité de recherche nécessite globalement d'être repensée. Plusieurs points font défaut.

Le nombre élevé d'abandons en thèse procède d'une sélection opérée au terme de la première année doctorale. Or, dans un même temps, on constate un nombre souvent important de doctorants encadrés par un même enseignant-chercheur HDR. La mise en place d'un quota limitant le nombre d'encadrements par enseignant-chercheur HDR s'impose comme une priorité. Cette réduction du nombre de doctorants encadrés par des HDR permettrait d'assurer un meilleur suivi de leur préparation et donc de réduire le nombre d'abandons. Une autre piste serait d'instaurer une année probatoire, permettant de distinguer clairement les abandons de thèse des refus d'inscription définitive après la première année. Cette mesure contribuerait à améliorer la lisibilité statistique et qualitative du suivi doctoral.

La pratique des codirections de thèse, déjà mise en place par l'unité, est un moyen d'améliorer le suivi des doctorants ; elle est donc à encourager, voire à intensifier. Mais elle doit s'accompagner d'un encadrement doctoral plus collectif, comme l'instauration annuelle de comités de suivi individuel impliquant un membre extérieur à l'unité pour évaluer les relations encadrant-encadré sur le travail de thèse.

Le constat d'un certain isolement des doctorants nous conduit à penser que le développement d'un écosystème favorisant leur recherche et les échanges serait utile. Par exemple, une affiliation au réseau THEODOC (réseau doctoral européen des Facultés de théologie de langue française) ou un réseau similaire contribuerait à un tel développement. L'implication des doctorants dans les activités de l'unité et dans leur propre recherche peut être accrue par une participation active à l'organisation des séminaires ou journées doctorales.

L'unité doit aussi veiller à trouver un meilleur équilibre entre le distanciel et le présentiel pour ses doctorants afin de favoriser une dynamique d'échange et de projets. Il est à cet égard recommandé à l'unité de mettre en place une stratégie pour attirer davantage de doctorants en présentiel compte tenu du faible nombre résidant sur place.

L'unité est également invitée à réduire la durée trop importante des thèses. Les charges pastorales dans lesquelles sont engagés les doctorants pouvant être assimilées à des occupations professionnelles, cette limite devrait être fixée à six années maximum d'inscription en thèse.

La faiblesse des financements alloués aux doctorants constitue un autre chantier à mener. Pour l'heure, l'unité de recherche dispose d'une solide dotation, mais cette dotation ne concerne que marginalement l'aide aux doctorants. Dans un même temps, le collège doctoral, qui assure le suivi de la formation doctorale, dispose d'un faible budget, en inadéquation avec sa fonction. Une augmentation de la dotation du collège doctoral lui permettrait de mieux soutenir financièrement la recherche des doctorants (déplacements, organisation de manifestations scientifiques), qui relève de ses compétences.

Concernant la gouvernance, un travail d'éclaircissement des rôles respectifs entre le vice-recteur à la recherche, nouvellement nommé, et le directeur de l'unité apparaît nécessaire, afin de fluidifier la gouvernance, d'éviter les chevauchements et de garantir une répartition claire des responsabilités.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Il paraît nécessaire de définir la finalité des partenariats internationaux — car pour l'instant peu donnent lieu à des événements scientifiques se traduisant par des publications.

À la suite des interventions des membres du laboratoire, il est remarqué que l'unité gagnerait à développer une stratégie active de valorisation des financements de type ANR et autres appels compétitifs, en misant sur des thématiques porteuses intégrant notamment le droit, la psychologie, la géographie, la sociologie, les sciences de l'éducation et de la formation, ainsi que les sciences de l'information et de la communication.

Il serait également souhaitable d'encourager le coportage de projets scientifiques entre membres de l'unité afin de limiter les risques liés aux abandons ou aux blocages, et de garantir une meilleure continuité dans les initiatives de recherche.

Il est recommandé d'élargir à des membres extérieurs à l'ICT la composition du comité éditorial du Bulletin de Littérature Ecclésiastique (BLE) ainsi que des Presses Universitaires de l'Institut Catholique de Toulouse (PUICT). L'ouverture à des chercheurs externes renforcerait la légitimité, la visibilité et le rayonnement scientifique de ces supports.

L'utilisation de l'espace muséographique Georges-Baccrabère devrait être articulée avec les activités scientifiques des différentes thématiques de recherche, et la revue Cahier d'Art de l'ICT davantage tournée vers la diffusion des travaux des recherches en histoire de l'art, arts plastiques et musique plutôt que de servir de catalogue pour les expositions.

L'unité est invitée à accélérer ses dépôts de publications sur HAL, à compléter le dépôt des CV sur le site du laboratoire, et à poursuivre ses publications en anglais. Elle doit exploiter les pages qui lui sont réservées sur le site Internet de l'ICT afin de communiquer sur ses activités.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Le CERES démontre une capacité réelle à monter des projets de recherche réagissant à des questions d'actualité. Toutefois, la lisibilité et la cohérence stratégique des actions du laboratoire nécessitent encore d'être travaillées. La signature de conventions avec des partenaires devrait permettre de pérenniser ses nombreux partenariats.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 1er octobre 2025 à 08 h 00

Fin : 1er octobre 2025 à 17 h 00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

**Déroulé des entretiens avec les membres de l'unité Cérés
par le Comité d'experts de l'HCERES
1er octobre 2025**

La direction et les membres de l'unité Cérés peuvent se connecter à partir de 08 h 55.

08 h 30 : Huis clos du comité et CS HCERES

09 h 00 - 10 h 00 : Entretien du comité HCERES avec la direction et les membres de l'unité en plénière

10 h 00 - 11 h 30 : Entretien du comité HCERES avec les chercheurs et enseignants-chercheurs

11 h 30 - 12 h 00 : Huis clos du comité et CS HCERES

12 h 00 - 12 h 30 : Entretien du comité HCERES avec les doctorants

12 h 30 - 12 h 45 : Huis clos du comité et CS HCERES

12 h 45 - 14 h 00 : Pause méridienne

14 h 00 - 14 h 30 : Entretien du comité HCERES avec les représentants de la tutelle

14 h 30 - 14 h 45 : Huis clos du comité et CS HCERES

14 h 45 - 15 h 30 : Entretien final du comité HCERES avec la direction de l'unité

15 h 30 - 17 h 00 : Huis clos du comité et CS HCERES

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Toulouse, le 12 novembre 2025

Mesdames et messieurs,

Le rapport du comité d'experts du HCERES, chargé d'évaluer la recherche menée par Céres sur la période 2019-2024, a souligné à la fois les richesses et le dynamisme de notre unité de recherche, et souligné plusieurs points de fragilité. Il formule en conséquence un ensemble de recommandations auxquelles l'UR entend prêter une attention particulière, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2026-2031, élaboré en coordination avec le projet stratégique de l'ICT pour la même période.

Le présent document propose plusieurs remarques en réponse à certaines observations du rapport.

Le rapport indique (p. 7) que « la création d'un carnet de recherche est prévue depuis 2023 sur *hypotheses.org* [mais] n'a pas encore vu le jour ». Nous tenons à préciser que ce retard ne relève pas de notre responsabilité, mais résulte du gel, depuis un an, de l'accueil de nouveaux projets par la plateforme *hypotheses.org*, en raison de difficultés financières de celle-ci. Notre carnet est prêt à être lancé dès que la situation du site le permettra.

La remarque, formulée page 8, concernant la baisse du « nombre de projets soumis par le CERES au Comité d'éthique de la recherche » entre 2020 à et 2024, est fondée. Ces projets concernent principalement le domaine de la psychologie ; ils font l'objet de déclaration et de vérification auprès dudit Comité d'éthique. Après la crise COVID, de nouveaux projets de ce type ont été lancés, qui sont toujours en cours. Le recours aux enquêtes a également été relancé en 2025, y compris en sciences de l'éducation. Notre déléguée à l'éthique et à l'intégrité scientifique prévoit une nouvelle session d'information destinée aux chercheurs concernés.

La présence incomplète des CV des membres titulaires de l'UR dans la CVthèque du site de l'ICT s'explique par le choix du service communication de regrouper sur une même page les enseignants-chercheurs et les autres enseignants. Cette organisation réduit la visibilité réelle des chercheurs. Consciente de cet enjeu, l'UR sollicitera une meilleure mise en valeur de son identité et de sa composition sur le site institutionnel.

Comme l'a relevé le comité, la participation de Céres à des appels à projets ANR demeure rare. De nouvelles candidatures ont toutefois émergé en 2024-2025, notamment en sciences de l'éducation et en psychologie. Une demande de financement Erasmus+ est également en préparation, dans le domaine de la pédagogie et de l'intelligence artificielle générative. Par ailleurs, l'ICT prévoit le recrutement d'un délégué aux financements extérieurs (à mi-temps au service de la recherche). Ce poste contribuera à renforcer la dynamique de réponse aux appels à projets et à soutenir les chaires de recherche dans la recherche de financements propres, conformément à la recommandation du rapport (p. 16).

Aux remarques du comité sur le collège doctoral, il a été répondu lors de la visite que les cycles de préparation au doctorat concernent exclusivement les disciplines canoniques (droit canonique, philosophie et théologie), relevant chacune de sa faculté propre. La mise en place d'un collège doctoral unifié nécessiterait un soutien institutionnel significatif. Cette volonté est partagée par les facultés concernées et par Céres, qui engage dès à présent un dialogue constructif en vue d'une meilleure articulation entre leurs formations doctorales et la recherche du laboratoire. Nous avons pris note des encouragements et recommandations du comité concernant les moyens à allouer à ce collège et aux doctorants, notamment sous forme de bourses. Ce souhait a déjà émergé mais été repoussé faute des fonds suffisants en provenance de notre tutelle ; nous allons le relancer.

Le rapport (p. 8) relève un nombre important d'abandons de thèse. Ce constat s'explique en grande partie par la pratique d'un oral d'habilitation à la fin de la première année, qui fait déjà

office d'année probatoire — souhait formulé par le comité (p. 16). Une distinction plus nette entre *pré-doctorants* et *doctorants habilités* dans les données de caractérisation de l'UR (document Excel) permettra une lecture plus juste de la situation. Par ailleurs, certains abandons tiennent à la disparité de niveau entre certaines universités pontificales étrangères et la nôtre, ou à la charge de travail élevée de certains doctorants ecclésiastiques. Nous retenons la recommandation de limiter le nombre de thèses encadrées par chaque directeur, afin d'en garantir la qualité, et la transmettons aux facultés concernées.

L'affirmation (p. 6) selon laquelle, en l'absence d'un vice-recteur à la recherche, « l'unité de recherche a gagné en autonomie » ne correspond pas à notre ressenti. Cette absence a été vécue comme un manque de soutien de la part de la tutelle. Depuis le 2 octobre 2025, la fonction de vice-recteur à la recherche a été rétablie. Les fonctions de directeur de l'UR et de vice-recteur seront clairement distinctes à la fin du mandat du directeur actuel (31 décembre 2026), sans que cela n'implique une recherche d'autonomie vis-à-vis de la direction de l'ICT. Le règlement intérieur de l'UR, adopté par le CSUR le 14 octobre 2025, précise les rôles et responsabilités respectifs du directeur de l'UR et du vice-recteur à la recherche.

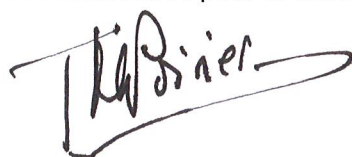
La direction de l'UR et son comité de coordination est conscient de l'absence d'unité des réalisations de l'UR et la dispersion ou la disparité qu'elles manifestent, relevées à plusieurs reprises par le comité d'experts de l'HCERES. Le Document d'Auto-Évaluation a toutefois permis de dégager deux axes principaux autour desquels se sont structurés les projets et événements scientifiques (DAE, pp. 55-56). Ces axes ont été confirmés par le CSUR le 14 octobre 2025 comme fondements du plan stratégique 2026-2031. Les futurs **Projets Stratégiques de Recherche** y seront articulés, tout en maintenant l'ouverture à des initiatives scientifiques de haute qualité en contrepoint.

Nous recevons avec grand intérêt l'invitation du comité à renforcer la stratégie de convergence, à favoriser une meilleure articulation entre projets voisins (p. 10) et à affirmer davantage une identité collective (p. 15) et une cohérence interne (p. 16). Le rapport reconnaît d'ailleurs que « des efforts indéniables » sont déjà déployés « pour promouvoir des collaborations entre chercheurs et entre thématiques de recherche » (p. 15). Nous entendons pleinement l'appel à ce que la théologie y joue un rôle moteur. Dans cette perspective, une redéfinition des objectifs scientifiques est en cours, visant à conjuguer précision et ouverture à la pluridisciplinarité qui caractérise notre unité.

Enfin, la recommandation du comité d'offrir à l'unité un lieu central de rencontre pour les enseignants-chercheurs et doctorants est déjà partiellement satisfaite : la salle de recherche du 21, rue de la Fonderie remplit cette fonction. Elle reste toutefois sous-utilisée, et nous veillerons à en renforcer l'usage et la visibilité.

En conclusion, la direction de Céres et l'ensemble de ses membres remercient très sincèrement le comité d'experts du HCERES pour la qualité, la justesse et la bienveillance de leur évaluation. Le rapport remis constitue un appui précieux pour le développement de notre unité de recherche et pour la consolidation de ses orientations futures. Les remarques et recommandations formulées nourriront directement la réflexion et les actions engagées dans le cadre du plan stratégique 2026-2031, en cohérence avec le projet d'établissement de l'ICT. Céres poursuivra avec détermination son effort d'amélioration continue, dans un esprit de rigueur scientifique, de collaboration interdisciplinaire et de fidélité à la mission académique et ecclésiale qui lui est confiée.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, l'expression de notre haute considération et de notre reconnaissance pour le travail accompli.

A handwritten signature in black ink, reading 'J. Poirier', with a long horizontal flourish extending to the right.

Pr Jean-Michel Poirier,
Vice-Recteur à la recherche
et au Développement international

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

